

# L'ECHO DE PEISEY

N°24

BULLETIN MUNICIPAL  
DE PEISEY-NANCROIX  
Octobre 2020



COMMUNE DE  
**Peisey  
Nancroix**

C'est avec plaisir que nous vous livrons ce numéro d'automne de l'Écho de Peisey. Ce bulletin municipal paraîtra de façon régulière au début de chaque saison : automne, hiver, printemps et été. Il a pour but de vous informer de la façon la plus complète, sachant que cette parution ne sera pas le seul vecteur d'information municipale. L'information et la communication, que vous êtes nombreux à réclamer, vous seront apportées sous différentes formes : affichage et mise en ligne rapide des comptes-rendus des conseils municipaux, nouveau site internet de la Mairie pour début 2021, des élus présents sur le terrain (travaux, école, urbanisme, sport, etc.), des visites de villages organisées chaque année et une permanence du Maire tous les mercredis.

À ce sujet, j'ai eu beaucoup de plaisir à vous rencontrer lors des premières permanences que j'ai tenues depuis mi-juillet. Vous êtes déjà plusieurs dizaines à être venues à ma rencontre et je vous en remercie. C'est en se côtoyant et en échangeant que nous ferons avancer vos intérêts privés et les intérêts publics portés par la Commune.

Vous nous avez confié l'administration et la gestion de la Commune et nous vous en remercions. Ces élections ont montré un choix clair avec une très large participation des électeurs.

**En bref, voici les priorités de la municipalité pour cette année :**

- Prendre connaissance des dossiers et les poursuivre de façon ordonnée.
- Scruter tous les budgets et leurs évolutions récentes afin de connaître les marges de manœuvre exactes pour l'avenir. Comme promis lors de la campagne municipale, notre équipe souhaite avoir des finances saines. Un point complet vous sera présenté dans le prochain numéro de l'Écho de Peisey sachant qu'il faut aujourd'hui porter à votre connaissance qu'un prêt d'un million d'euro a été souscrit courant juin de cette année.
- Entretien nos villages et notre patrimoine de façon régulière et dynamique en s'occupant tout de suite des points urgents (trous dans l'enrobé, fuite au toit de l'église, etc.)
- Être au côté de l'école, des familles et des associations.
- S'ouvrir et s'associer aux autres, Communes voisines, partenaires économiques et sociaux (COVA, PNV, ADS, etc.) afin que la Commune de Peisey soit bien représentée et qu'elle joue un rôle moteur dans le développement de notre massif.

Il ne s'agit bien sûr que de quelques lignes directrices pour cette fin d'année très particulière. Nous reviendrons dans le prochain Écho de Peisey plus largement sur les finances et les projets pour 2021.

Notre équipe municipale est à votre disposition et au travail pour les 6 années à venir.

Prenez soin de vous et à bientôt !

Pour le Conseil Municipal.

**Guillaume VILLIBORD**, Maire.



## L'ÉQUIPE municipale



**Maryse FAVRE**  
1<sup>ère</sup> adjointe,  
déléguée au  
tourisme et au sport,  
la commission finance,  
sociale et SIVOM



**Benoît RICHERMOZ**  
2<sup>ème</sup> adjoint,  
délégué aux travaux  
et à l'agriculture  
et commission finance,  
communication  
et SIVOM



**Céline CROSSMAN**  
3<sup>ème</sup> adjointe,  
déléguée aux  
affaires sociales et  
scolaires, au CCAS, à  
la communication et  
commission finance



**Jean-Pierre GIACHINO**  
4<sup>ème</sup> adjoint délégué au  
patrimoine, urbanisme



**Thierry ARSAC**  
commission sociale  
et CCAS



**Stéphane BLUM**  
commission travaux,  
agriculture et CCAS



**Céline COMBAZ**  
commission sociale,  
communication  
et CCAS



**Romain GIACHINO**  
commission travaux  
et agriculture



**Stéphanie NOZ**  
commission  
urbanisme, tourisme,  
CCAS et SIVOM



**Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS**  
commission agriculture  
et communication



**François POCCARD-MARION**  
commission tourisme  
et SIVOM



**Bernard PRAIZELIN**  
commission travaux,  
patrimoine  
et urbanisme



## Lotissement du Villaret

Nous avons repris le projet de lotissement et souhaitons le mener à terme, car tout le monde s'entend sur le fait qu'il faille loger les personnes souhaitant rester dans notre commune. Nous avons donné un nouveau calendrier à ces travaux, car il était impossible de commencer dès cette année.

Nous faisons ici un bref résumé de ce dossier sachant qu'une réunion publique a eu lieu le 22 septembre 2020.

Ce lotissement est en fait une ZAC (zone d'aménagement concertée) avec différents terrains constructibles : lots individuels, petites copropriétés verticales, maisons mitoyennes et deux lots seraient réservés à de la résidence touristique. La consultation des entreprises pour les travaux de viabilisation a eu lieu et nous connaissons maintenant leurs prix, nous pourrions donc commencer l'année prochaine sachant qu'il reste une parcelle à acquérir juste à l'entrée du projet.

Reste aussi à savoir où mettre les eaux pluviales (il faut un accord de la police de l'eau pour orienter les eaux plu-

viales au Borbollion avec peut-être des travaux de bassin d'écêtement).

Un bornage du terrain a eu lieu pour terminer les promesses de vente avec les propriétaires sur place qui récupéreront de la surface viabilisée en dation d'autres surfaces.

La COVA (Communauté de communes des Versants d'Aime) a été informée de ce projet de lotissement.

Les banques ont été consultées et informées du projet. La demande d'emprunt se montera à 2 millions d'Euros. La commune doit emprunter, sachant que cet emprunt sera remboursé par la vente des terrains. Nous allons nous assurer de la demande réelle pour construire et c'est pour cela que nous avons envoyé une enquête cet été. Nous allons faire une réelle campagne de publicité autour de ce lotissement. La Commune ne pourrait pas se retrouver dans la situation dans laquelle les travaux seraient faits sans avoir trouvé de preneur potentiel.



## Cantine scolaire à l'école

Le projet de cantine scolaire à l'école est en cours. Monsieur le Maire a rencontré le commandant de Haute Tarentaise du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Leurs besoins ont changé et nous allons pouvoir récupérer les locaux sous l'école. Ils sont d'ailleurs en recherche de pompiers volontaires sur la commune pour pouvoir conserver les pompiers sur le village (plus que 2 personnes à ce jour).

Revenons à notre cantine, un appel d'offres va être lancé pour la réalisation des travaux. Un groupe de travail impliquant des personnes volontaires va être également créé en parallèle. Nous espérons pouvoir ouvrir cette cantine pour la rentrée 2021/2022. Nous en serons un peu plus sur l'avancée de ces travaux et pourrons vous en dire plus, lors de notre prochain Écho de janvier 2021.



## Aire de Jeu

Beaucoup d'entre nous, nos aînés aussi bien que les parents, souhaiteraient pouvoir avoir un lieu de rencontre, comme autrefois, où les enfants jouent et les parents discutent.

Nous travaillons sur une aire de jeu, qui nous l'espérons sera finalisée au plus tard fin 2022.

Le lieu choisi par le conseil municipal se situera près de l'école.

Une première tranche devrait être livrée courant 2021. La deuxième partie devrait être livrée en 2022... On ne vous en dit pas plus, cela va être splendide !

## Rentrée scolaire

### Quoi de neuf dans le cartable

Le 1<sup>er</sup> septembre 2020, 65 enfants ont fait leur rentrée à l'école des Petits Montagnards (37 enfants en élémentaire et 28 en maternelle). Ce chiffre devrait même monter à 71 enfants en saison. Merci à toutes les familles qui ont fait le choix de vivre ici (il n'y a pas si longtemps de cela, nous n'étions pas loin de perdre une classe).

Dans le contexte actuel, la chance de pouvoir vivre dans une petite commune de montagne est plutôt un privilège, nous avons pu nous en rendre compte lors du confinement.

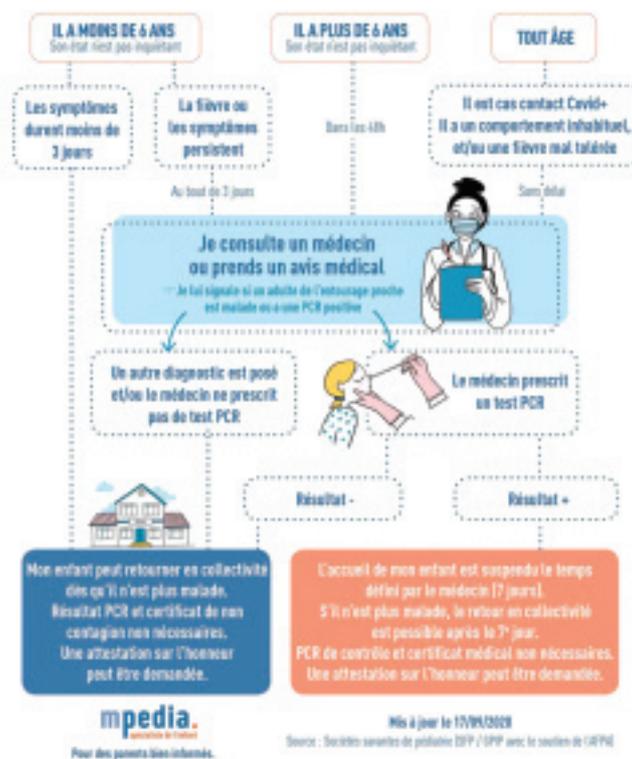
Être privilégié ne veut pas dire que nous devons passer à côté des consignes imposées, nous devons respecter les règles sanitaires et les modalités d'application de celles-ci :

- Les parents doivent s'engager à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre ou en cas d'apparition de symptômes évoquant le Covid 19.
- Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence (nettoyage des mains, port du masque pour le corps enseignant et les enfants de plus de 11 ans).
- Les locaux doivent être aérés toutes les 3 heures au moins 15 minutes.

**Vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter sur [scolarite@peisey-nancroix.fr](mailto:scolarite@peisey-nancroix.fr)**

### MON ENFANT EST MALADE (fièvre supérieure 38°, toux, diarrhée, vomissements...)

**LA RÉGLE D'OR : Je ne le mets pas en collectivité**



## Cantine scolaire

Nous le savons tous, les changements ne se font pas en un jour. En ce qui concerne la cantine scolaire, une première partie a été mise en place dès la rentrée : une cantine en circuit court, les enfants du village bénéficient depuis le 1<sup>er</sup> septembre, d'une cantine de qualité, avec des produits frais et de saison le plus souvent possible (il va de soi que les haricots verts en hiver seront surgelés 😊). Le traiteur de Landry qui fournissait depuis 3 ans la cantine des élèves de Landry a accepté de s'occuper des enfants de l'école de Peisey également. Au vu des premiers retours de la clientèle, les enfants, le changement est bien accueilli. Le conseil municipal a décidé de laisser le tarif de 5€ (idem à l'année dernière) pour chaque enfant, même si le coût de fabrication est plus élevé qu'avec API (ancien fournisseur). Nous sommes heureux de pouvoir réduire notre empreinte carbone (les livraisons en provenance de Grenoble n'étant plus d'actualité) et de travailler sur l'apprentissage du goût des enfants.

En parallèle, l'ancienne municipalité avait commandé un nouveau logiciel de réservation. Il est en place et comme tout nouveau fonctionnement, il comporte des bugs. Le conseil municipal tient à remercier l'équipe administrative de la Mairie ainsi que le personnel de la cantine et les services techniques pour leur réactivité et leur implication lors de la mise en place de ce nouveau système. Merci également aux parents pour leur compréhension. Il est important pour que le fonctionnement soit pérenne que chacun des parents respecte les règlements. Nous travaillerons cette année, pour pouvoir mettre les locaux de la cantine au sein de l'école, pour que tous les enfants puissent en profiter.

## Halte-garderie le Chat Botté

Le Chat Botté a réouvert ses portes sous le format automnal, du 31 août au 2 décembre, les lundis, mardis et mercredis.

L'accueil sera fermé la deuxième semaine des vacances de la Toussaint (les services techniques en profiteront pour donner un coup de peinture et un nettoyage à blanc avec cirage des sols est également prévu) et le 11 Novembre. Les inscriptions se font via le site de la Garderie.

En ce qui concerne les repas, les enfants de plus de 10 mois bénéficient des mêmes menus que les écoliers du village. Le traiteur leur fait également les déjeuners. Pour les enfants de 3 mois à 9 mois, les parents fournissent les repas. Un travail sur un projet global de santé environnementale, très important pour le développement de nos petits, Peiserots et autres, est mené pour améliorer la qualité de prise en charge de la crèche. Par exemple : l'alimentation durable, l'éducation à l'environnement, nettoyer sans polluer, etc. Pour cela nous avons pris contact avec « écolo-crèche » un label reconnu dans la petite enfance. Nous vous donnerons plus d'informations dans les mois à venir.



*Vous pourrez nous contacter par mail : [garderie@peisey-nancroix.fr](mailto:garderie@peisey-nancroix.fr)*



### Garderie Périscolaire

Elle est remise en place cette année de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30. Les réservations se font désormais sur le site d'inscription en ligne. Pour les personnes à qui il resterait des tickets de l'année dernière, vous pouvez encore les utiliser jusqu'aux vacances de Noël (il avait été communiqué jusqu'aux vacances de la Toussaint, mais à la demande de certains parents nous prolongeons la date limite). Dès la rentrée de janvier, ils ne seront plus acceptés.



### La vie associative

Une quinzaine d'associations actives sur la commune sont conviées le lundi 28 septembre pour nous présenter leurs projets et pour échanger sur la collaboration possible de la Mairie. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous n'avons pas le retour de ce rendez-vous. Nous en ferons un point plus précis lors du prochain Écho.



Le Centre Communal d'Action Sociale n'a pas encore eu le temps de se retrouver. Il est cependant défini et est pourvu de 7 sièges : 4 personnes du conseil (incluant Monsieur le Maire qui en est président) et de 3 personnes extérieures au conseil : Pierre Astier, Maryvonne Degueurse et Nada Villibord. Une réunion est prévue dans l'automne.

Pour rappel, la feuille de route du CCAS sera :

- De favoriser l'accès aux aides à ceux dans le besoin.
- Élargir les champs d'action au handicap, à l'insertion et à la lutte contre l'exclusion sociale, la famille, sans oublier les seniors.
- D'accompagner également les habitants de Peisey-Nancroix dans les périodes difficiles et accidents de la vie.

Vous l'aurez constaté, différents travaux sont en cours de réalisation sur la commune. Ces derniers sont nécessaires, mais occasionnent des nuisances entre autres sonores et visuelles. Nous tenons avant tout à nous excuser auprès de celles et ceux qui en subissent directement les effets. Nous vous proposons à présent de faire le point des principaux chantiers en cours.

## Enfouissement des réseaux secs et mise en conformité des réseaux humides au Pascieu

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs et humides se poursuivent. Le planning prévisionnel n'a pu être respecté pour différentes raisons : passage sur terrains privés, rochers volumineux dans la ruelle du Pascieu, fréquentation très importante sur la RD 87 cet été, travaux hors marché... Nous sommes bien conscients qu'il conviendra pour les prochaines tranches de travaux d'assurer une meilleure communication au printemps avec les riverains.

L'entreprise MAURO interviendra sur Nancroix et le Pascieu jusqu'à la fin du mois de novembre pour terminer les travaux et les finitions de fin de chantier.

L'éclairage public est opérationnel depuis peu sur le Chemin des Vernettes et le sera d'ici la fin de l'année dans l'ensemble du Pascieu.

À Nancroix (tranche de travaux 2019) les anciennes lignes électriques et téléphoniques aériennes seront déposées cet automne. En revanche pour le Pascieu, la dépose n'aura lieu que l'année prochaine. Les travaux d'enrobé définitif de la RD 87 auront lieu mi-octobre (des tranchées ont encore été ouvertes début septembre) ainsi que la ruelle du Pascieu et l'arrêt navette. La fin de la route de la Prairie sera rechargée en tout-venant et compactée en attendant un revêtement bitumineux l'année prochaine.

L'ancien transformateur EDF de Nancroix ne sera démonté qu'au printemps prochain. La tranche des travaux de cette année s'élève à 716 663,81 € HT pour le lot 1 (Génie civil) et 61 221,40 € HT pour le lot 2 (Câblage).



## Réseau d'eau entre Plan Peisey et Le Frênay

Cet automne, la dernière tranche de travaux de remplacement du réseau d'eau potable des Arches et du Frênay a débuté. Les travaux consistent en l'enfouissement d'une nouvelle conduite d'alimentation en eau potable reliant Les Zeschières au hameau du Frênay. L'état et les fuites de l'ancienne conduite étant devenus trop importants, des travaux étaient nécessaires. Ces derniers ont débuté le 7 septembre d'abord sur la partie haute puis sur la partie basse. Ils vont durer de 5 à 6 semaines. Le groupement MAURO/MARTOIA/STR est titulaire du marché pour un montant de 123 097,20 € HT.

Ces travaux ont été initiés par la précédente municipalité. Mais quitte à faire des travaux avec une pelle araignée, nous avons souhaité intégrer à ce chantier l'enfouissement du réseau basse tension et télécom de ce secteur Le Frênay / La Bille / La Verpillère. Ainsi les fourreaux sont posés cette année, le câblage et le démontage des lignes aériennes (qui plus est, sont en très mauvais état) interviendront au plus tard en 2022.

Un travail en concertation avec l'agriculteur concerné a été mené au préalable pour limiter les impacts des travaux sur l'herbe pas encore pâturée. Dans le même temps, des reprises et les finitions de fin de chantier doivent être effectuées cet automne sur le hameau des Arches et du Frênay ainsi que la mise en place de 3 candélabres solaires par les services techniques.



## Mur de soutènement de Moulin



En juin 2020 une consultation a été lancée pour la réfection du mur de soutènement en rondin de mélèze situé en contrebas de la RD87 après l'arrêt navette. Ce mur construit il y a une vingtaine d'années s'affaisse et la durabilité de l'ouvrage a atteint son terme.

La solution privilégiée par l'ancienne municipalité était un enrochement maçonné. 4 entreprises ont répondu à l'appel d'offre.

Après réflexion, l'ouvrage ne sera pas réalisé cette année. En effet un enrochement maçonné nécessite une inclinaison qui engendre une perte au sommet d'environ 80 cm de place minimum par rapport à l'aplomb. Or des places de stationnement en épi nécessitent

une profondeur d'environ 5 m. Avec cette solution, une bande piétonne et cyclable entre la RD87 et les places de stationnement serait limitée à 80 cm.

Notre réflexion s'oriente vers un mur en banché (monté à la verticale) ainsi la bande piétonne serait portée à 1,50 m (largeur cohérente avec le cheminement piéton de la Croix du Milieu et en prolongeant après la ferme COLLIN). En revanche l'intérêt esthétique d'un mur en banché est limité et nécessitera d'être habillé en pierres ou végétalisé.

Pour cet hiver, pour d'évidentes raisons de sécurité, un stationnement en créneau sera nécessaire et matérialisé par des séparateurs de chaussée.

## Parking des Zeschières Plan Peisey

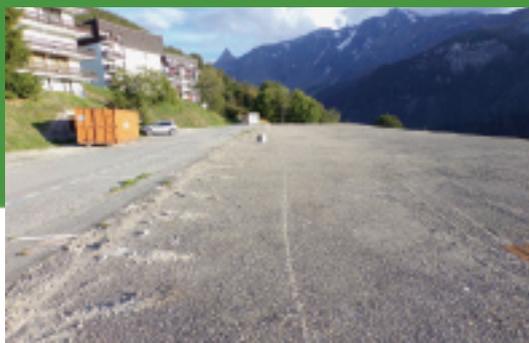
Ce printemps pendant le confinement, 20 000 m<sup>3</sup> de déblais ont été mis en place et compactés sur le parking des Zeschières. Ce déblai provient du terrassement du projet du Parchet. La mise en place des remblais, la reprise des réseaux d'eaux pluviales et le compactage ont été assurés par l'entreprise de terrassement du projet du Parchet en contrepartie du dépôt du déblai.

Cet automne il conviendra d'installer des glissières de sécurité en partie aval du parking. D'autre part ce parking avait avant un impact visuel faible pour les résidences situées en contre-haut puisqu'il était disposé en cascade sur 3 niveaux. Il est actuellement en un plan, ce qui rend son impact visuel

plus conséquent, il convient donc de planter 5 arbres entourés de bordures pour assurer leur protection. Ensuite 4 candélabres LED bicrosses type Montmartre doivent être installés. Enfin, la couche de roulement sera assurée par une émulsion bicouche (moins onéreuse qu'un enrobé), car la stabilité du terrain (remblais de 12m de haut) n'est pas encore assurée.

Nous regrettons cependant fortement que ces travaux n'aient pas été pris en compte dans l'accord liant la mairie à l'entreprise déposant les déblais.

La capacité du parking reste inchangée.



## Travaux ENEDIS dans Peisey

Un manque de tension est régulièrement observé sur une partie du chef-lieu. À partir du 2 novembre, et durant 1 mois minimum ENEDIS, via l'entreprise ALLEMOZ, va effectuer à sa charge des travaux afin de pallier ce manque de tension. La rue des Monts d'argent, la partie basse de la montée de l'église, jusqu'au bassin de la Croix de Pierre, la rue de l'école des Mines et l'entrée de la rue de la Chenalette (jusqu'à l'ancien Hôtel Bellecôte) seront impactées et fermées à la circulation entre 7h30 et 17h30. Ces travaux sont pour partie aériens, mais aussi souterrains avec l'ouverture d'une tranchée sur une centaine de mètres. La circulation sera rétablie le soir et les week-ends. D'autre part, des coupures d'électricité seront à prévoir entre le 23 et le 27 novembre.

## Travaux sur le GR5

Un projet d'élargissement du chemin « GR5 » du refuge de Rosuel au refuge d'Entre le Lac a été porté par l'ancienne municipalité.

Une consultation des entreprises lancée en 2018 n'a vu aucune entreprise répondre sur le lot n°1 qui était la première partie du chemin, de Rosuel au Cougne. Pour le lot n°2 (le très gros morceau du chantier soit du Cougne au refuge d'Entre le Lac) une seule entreprise avait répondu.

Finalement le lot n°1 a été attribué au groupement James COLLIN et Agrip-P pour 25 417,20 € HT. Ce lot est réceptionné.

Le lot n°2, d'un montant estimatif de 490 722,00 € HT n'a pas été reconsulté et nous le regrettons au vu des montants très élevés pour un chemin de montagne. Une nouvelle consultation aurait permis de revoir le projet et/ou d'obte-

nir de meilleurs prix. Il a été attribué au groupement SARL BTM et Spider TP. Les travaux menés ce printemps à la pelle araignée du Cougne à l'embranchement avec le chemin des Vaches ont coûté 71 178,00 € HT.

Le lot n°3, d'un montant de 21 750,00 € HT a été attribué à l'entreprise SARL BTM et consistait en la réalisation en mélèze d'une plateforme de contemplation à la Rebaz. Ce chantier a été terminé au mois de juillet.

Il est regrettable que très peu d'informations aient filtré sur ce projet sensible, car touchant à l'aménagement de la montagne en bord immédiat du Parc de la Vanoise.

Nous avons repris ce dossier en cours pour trouver une fin convenable pour chacun, sachant que la commune est liée légalement à l'entreprise signataire du marché public.



### Les nouvelles étapes du projet sont :

- Discussion avec les partenaires :
  - Landry (propriétaire privé de terrains sur le tracé et à l'arrivée de celui-ci) n'a pas été informée de ce projet et de ce fait aucun financement de leur part n'est prévu.
  - Rencontre avec le Parc National de la Vanoise. Nous avons été surpris que le PNV n'ait pas été tenu au courant au début du projet sachant que Peisey est une des 2 seules communes signataires de la Charte du PNV.
- Mise en place de panneaux d'information en urgence mi-juillet pour informer à minima les utilisateurs du chemin.
- Rencontre avec l'entreprise BTM qui a fait preuve de compréhension et accepterait une réduction de son marché en contrepartie d'autres travaux ailleurs sur la commune (habillage de molock en pierres, sentier VTT...).

Le 10 septembre, une réunion a été faite sur le terrain pour envisager la fin des travaux au plus simple et au moins coûteux (ne traiter que ce qui est essentiel). En effet, ne pouvant stopper le chantier tel quel (passer subitement d'un sentier de 1,3 m de large à 30 cm, les randonneurs ne le comprendraient pas), les travaux reprendront début octobre pour traiter la partie des Viettes (partie pentue et humide entre la sortie de la forêt et le chalet de derrière la Rebaz). Initialement prévus à la pelle araignée, ces travaux seront faits à la main (pelle, pioche et barre à mine) pour limiter l'impact sur l'environnement. Concrètement ce passage complexe sera facilité par le remplacement de pierres de sorte à avoir un accès serein par tout temps.

Dans un second temps, cet automne ou au printemps prochain une pelle araignée retravaillera les secteurs nécessaires entre le chalet de derrière la Rebaz et le croisement avec le GR5. Ces travaux seront nettement moins conséquents que ceux envisagés initialement et consisteront à élargir quelques passages étroits, faciliter le passage du ruisseau, sécuriser les passages glissants...

Côté subvention, celle du Parc de la Vanoise s'élève à 4 000 € pour l'ensemble du projet. Une subvention de la région à hauteur de 20 614,65 € est à l'étude, mais pas certaine.

## Fuites d'eau toiture de l'église de Peisey

Quelques jours après notre élection nous avons été sollicités par de multiples personnes pour des fuites d'eau sur la toiture de l'église.

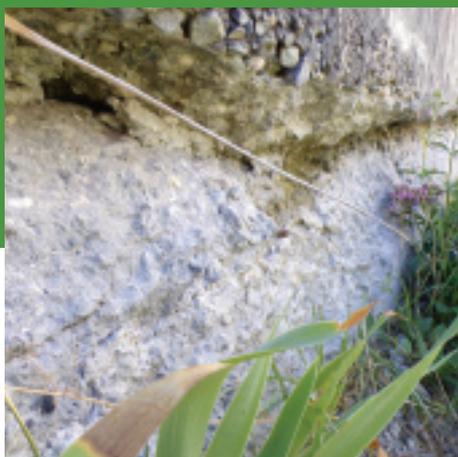
Immédiatement les bâtiments de France ont été prévenus et ont réalisé sur place un état des lieux. Il s'avère qu'il s'agit d'un problème de fixation des arrêts de neige ayant affaïssée puis pourrie le platelage bois sous les tôles sur lesquelles ils sont fixés. Suite à ce diagnostic, 3 entreprises spécialisées ont été sollicitées et ont effectué un chiffrage. Les travaux seront réalisés très prochainement par l'entreprise Eurotoiture pour un montant de 3 990,00 € HT.

Nous regrettons fortement que ces infiltrations d'eaux datent de plusieurs années et de ce fait, compte tenu de leur ampleur, cela va nécessiter une reprise importante des enduits et peintures sur les voûtes dès l'année prochaine.

D'une manière générale, une démarche est amorcée avec les bâtiments de France pour le patrimoine classé (Les Vernettes, l'église, le Palais de la Mine...) afin d'avancer et d'entretenir ce patrimoine avec leur soutien.



## Mur de soutènement Route de la Fruitière



Le mur de soutènement en contrebas du début de la route de la Fruitière à Peisey est en très mauvais état.

Un enrochement maçonné sera réalisé cet automne par l'entreprise STR pour un coût de 20 886,30 € HT. Les travaux vont débuter début octobre et s'étaler sur 3 semaines environ. Ils nécessiteront durant un certain temps la fermeture à tous véhicules de la route de la Fruitière. Un accès piéton sera maintenu. La route de la Forge n'est pas concernée par cette fermeture.

## Coté Services Techniques



### LES ROUTES

Début août une campagne urgente de rebouchage des nids de poule en tout-venant a été réalisée sur le parking de Rosuel par les services techniques. Les routes des Lanches et de Beaupraz sont actuellement remises en état ainsi que la route agricole du remembrement entre le Trieux et le Petit Rosuel. Dans le même temps, 2 opérations de rebouchage en enrobé à froid sur l'ensemble de la voirie communale ont été effectuées en juillet et août.



### L'ÉCOLE

Préparation de l'école en vue de la rentrée scolaire : réfection du faux plafond de la salle de sieste, bouchage des fissures de la cour en enrobé...

### PALAIS DE LA MINE

Le début du mois d'août a été marqué par un gros travail de remise en état du Palais de la Mine : pose de bancs, réfection d'un platelage en mélèze, débroussaillage, entretien, remise en place de panneaux d'information...

### MANIFESTATIONS

Participation technique aux manifestations : Jazz' and Bouf, 15 août...

### BOÎTES AUX LETTRES

À Moulin, changement des boîtes aux lettres « Traverse de la Foyère ». Dès réception mise en place des nouvelles boîtes aux lettres à Nancroix.

### ET ENCORE...

À cette liste s'ajoute différentes opérations : changement et sécurisation d'une porte d'accès aux mines, installation de portes coupe-feu, démontage des anciennes glissières de sécurité des Zeschières, changement de la colonne d'eau du bassin de la Chenarie...



## Côté sentier

Cet été en plus du nettoyage de sentiers habituels, la coupe d'arbres tombés durant l'hiver ou au printemps, la mise en place et réparation de panneaux, nettoyage de revers d'eau (63 rien qu'entre Rosuel et Le Cougne !), 5 grosses opérations de remise en état ont été effectuées :

- Montée des Cascades depuis l'Épinerie
- Sentier des Herbes Rouges entre Rossaix et les caves des Loyes (*photo ci-contre*)
- Montée des Vernettes à Rossaix
- Col d'Entreporte
- Sentier du refuge du Mont Pourri

Une réflexion est menée sur la signalétique piétonne et l'année prochaine une importante campagne de rénovation de panneau sera effectuée.

## Côté fleurissement et nettoyage des villages

Début juin, 1 700 plantes annuelles ont été plantées réparties en 110 jardinières, 12 bacs et 36 massifs. Cet été, 2 renforts (Flora au mois de juillet et Margot au mois d'août) ont participé à l'arrosage, le nettoyage des fleurs et leurs désherbages. D'autre part, en plus du nettoyage des bâtiments publics (Les Campettes, la mairie, le gymnase, la salle des fêtes...) le service a assuré le désherbage et la propreté dans les villages.



## Côté fauchage

Précipitation et chaleur du printemps ont fait pousser la végétation très rapidement. Le service a procédé au fauchage des sentiers et des espaces verts. En plus de cela, 2 opérations importantes de débroussaillage ont été menées : Chemin des Pierres de Ceris et Route des Cotes.

Cependant nous déplorons l'attitude irrespectueuse de certains propriétaires de chiens. En effet les espaces verts (devant l'office du tourisme et au bord de la place de Roscanvel par exemple) ne sont pas des canisites. Pour la propreté de la commune et le bien-être de tous, nous invitons les propriétaires de chien à faire preuve de civisme.

Nous tenons à remercier l'ensemble du personnel des services techniques pour leur travail quotidien au service de la population et des vacanciers pour améliorer la propreté, le confort et la qualité de vie à Peisey.

## À noter

Fermeture de l'eau aux Lanches/Beaupraz : jeudi 05 novembre (sauf conditions météo défavorables annoncées avant).

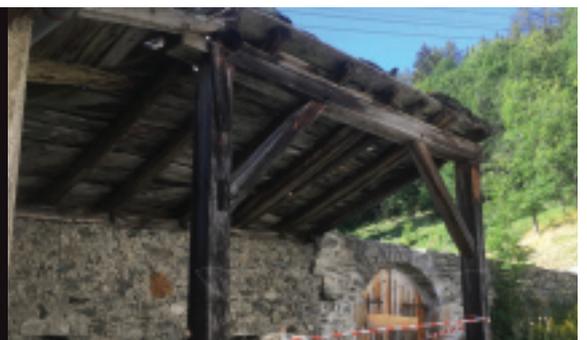
Une question au sujet de l'eau et de l'assainissement : consultez le site internet de la mairie, les nouveaux règlements votés en juillet et août 2019 y sont disponibles.

Vous êtes nombreux à nous solliciter au sujet du montant de la taxe de participation aux frais de branchement à l'égout. Celle-ci demeure inchangée et s'élève à 1 200 € pour tous nouveaux raccordements.

## En bref

Concernant la partie agriculture, la commission agricole va se réunir dans le mois d'octobre. Nous communiquerons à ce sujet dans le prochain Écho de Peisey.

La toiture du bachal de la cure est dans un état de délabrement avancé. Pour interdire l'accès au public au patio, un arrêté municipal a été pris.



## Un bel été qui s'achève

### Qui aurait imaginé, mi-juin, la montagne comme l'une des destinations phares pour les vacances d'été ?

À cette date, nous étions dans l'incertitude. Pourrions-nous partir au-delà des 100 km, quels seraient les exigences sanitaires pour l'exploitation d'été, tant au niveau de l'hébergement, des commerces ou des activités ?

Autant de questions qui nous laissaient dans l'incertitude d'un bon déroulement de cette saison déjà très courte.

Les prévisionnistes étaient pourtant assez optimistes, puisque les Français souhaitaient visiter leurs pays plutôt que des lieux bondés afin d'éviter la promiscuité. La Mon-

tagne avait donc toutes ses chances et ce fut le cas, même si la Mer est restée très plébiscitée.

De nombreux visiteurs découvraient pour la 1<sup>ère</sup> fois notre vallée et ne connaissaient pas forcément ses codes. Ils étaient bien souvent à la recherche de promenades de courte durée, de points d'eau et d'activités sans difficulté. Le VTT électrique (e-bike) a connu un vif succès chez les adultes comme chez les enfants. Cet engouement a permis de faire face à la baisse de fréquentation de la clientèle anglaise, contrainte de rester chez elle, et qui est très présente ces dernières années.

### 2020, un été sous le signe des transitions.

Une nouvelle équipe municipale tout juste élue, une nouvelle Directrice à l'Office de Tourisme, dont c'était le 1<sup>er</sup> été, et qui a vu son plan d'actions quelque peu perturbé par la période de confinement, mais qui a fait preuve d'agilité et de dynamisme avec son équipe.

Les nombreuses contraintes sanitaires n'ont pourtant pas entamé la positivité et la créativité de certains, pour preuve la semaine consacrée au 15 août. Pour nombreux, un été sans 15 août n'était pas un été, Peiserots comme visiteurs.

Un nouveau format a donc vu le jour, sous l'impulsion de Véronique, Dominique et Gérard et qui a permis de mobiliser toutes les forces vives. Le Comité des fêtes, organisateur, a été secondé par l'Office de Tourisme sur la partie communication et les Services municipaux sur le plan technique.

5 jours consacrés à la mise en avant du costume, de la montagne (ski, activités pastorales...) et des artistes locaux (Peintres, écrivains et musiciens). Merci à toutes et à tous pour votre mobilisation.

Au de-là de cette fête, d'autres événements sont venus ponctuer juillet et août, dans le respect des règles sanitaires, le programme varié et de qualité a permis de passer de très bons moments, sur les différents sites emblématiques, le Palais de Mine avec les Démembrés, le village avec les Scènes Estivales, Jazz' Bouf, le Sanctuaire des Ver-nettes et l'église avec des concerts, la liste n'est pas exhaustive.



### ***Nous ne répéterons jamais assez combien cette vallée est riche, riche :***

- D'un patrimoine culturel et naturel,
- D'activités en tout genre
- D'hommes qui ont à cœur de la valoriser, de la faire découvrir et de la préserver.

L'automne va être l'occasion de réfléchir sur des projets qui auront pour fil conducteur ces différents atouts, et la volonté de devenir une destination 4 saisons à la fois pour nos visiteurs, mais également pour nos concitoyens.

Si l'attractivité de cet été devait perdurer, et nous l'espérons vivement, nous devons nous adapter à cette nouvelle clientèle en répondant à ses attentes (des randonnées accessibles, des circuits VTT pour les débutants et les familles...).

Des balades permettant de découvrir les villages et leurs particularités ont déjà été initiées en fin d'hiver et vont pouvoir être réalisées au printemps 2021.

Un travail au niveau des pistes VTT (bike park) est également en cours, avec la visite de sites qui sont proches de nous tant au niveau de la physionomie que de la clientèle.

Dès décembre, nous pourrons vous présenter les 1<sup>ers</sup> chantiers, qui seront menés en étroite collaboration avec la commune de Landry et l'Office de Tourisme, et avec une redéfinition des rôles de chacun.

***Vous pouvez dès à présent noter le passage de la Grande Odyssée sur le site du Pont Baudin, le jeudi 14 janvier 2021.***

## Loisirs créatifs

Deux thèmes seront à l'honneur lors du premier trimestre des loisirs créatifs du mercredi matin.

Pour le 1<sup>er</sup> groupe des petits : création d'une grande crèche de Noël pour décorer l'une des chapelles du village.

Le second groupe travaillera sur une future exposition de sculptures, de peintures et autres, dans le cadre du passage de la grande Odyssée, en janvier.

Mi-décembre, la bibliothèque proposera aux enfants une soirée « Paddington ».



**MANGA & FANTASY**  
VOTRE RDV LECTURE ET CREATION

**BIBLIOTHEQUE DE PEISEY**  
TOUS LES VENDREDIS  
DE 16H30 A 18H30  
ENTREE LIBRE

## Nouveau

Au sein de la bibliothèque une belle collection d'ouvrages Mangas, et de livres et BD adultes de genre fantasy.

C'est gratuit, ouvert à partir de l'âge de 10 ans à l'infini.

Venez retrouver Véro entre 16h30 et 18h30 tous les vendredis pour un moment de lecture, d'échange et de création.

Le matériel n'est pas fourni, les participants peuvent créer leur histoire et la dessiner.

Cela fait quelques semaines, maintenant, que le nouveau conseil municipal a pris ses fonctions au sein de la Mairie de notre village.

Nous avons été très rapidement amenés à prendre des décisions en termes d'urbanisme.

L'urbanisme englobe différentes fonctions.

Ce n'est pas seulement l'aménagement : constructions individuelles et développement touristique à Plan Peisey (projet AMO : résidence touristique et commerces), ZAC du Villaret, c'est aussi un outil de vigilance et tout particulièrement en ce qui concerne les réseaux secs, l'assainissement et la gestion de l'espace (places de stationnement).

## Pour rappel

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été approuvé en janvier 2020, et, son rôle est d'établir les règles générales d'utilisation du sol de la commune dans un souci de respect du développement durable de notre territoire. Vous pouvez le consulter en Mairie ou sur le site internet, n'hésitez pas également à prendre contact avec les conseillers en charge de l'urbanisme et du patrimoine.

### Le PLU détermine quatre types de zones :

- U : urbanisées
- AU : à urbaniser
- N : naturelles
- A : agricoles

Lorsque vous avez des projets de construction, de restauration ou d'agrandissement, c'est ce dernier qui déterminera ce que vous avez la possibilité de faire en termes de surface, de volume, de matériaux, d'ouvertures...

Dans notre commune, il existe un zonage « Alpage », pour lequel nous souhaitons avoir une vigilance accrue.

La reconstruction ou la restauration d'un ancien chalet d'alpage implique d'avoir la connaissance du volume initial de la construction ainsi que la destination. Le minimum paraît être les quatre murs et les éléments de charpente.

Tous ceux qui étaient susceptibles d'être rénovés, reconstruits, ont fait l'objet d'un recensement dont on peut consulter la liste en Mairie.

Au-delà d'une simple signature d'un permis de construire, notre volonté et philosophie est l'écoute, le dialogue et le conseil afin que chacun puisse mener à bien son projet.

Lorsque vous avez déposé en Mairie tous les documents nécessaires à l'instruction de votre dossier, c'est l'APTV (Assemblée Pays Tarentaise Vanoise) qui l'instruit. Dans le même temps, les Bâtiments de France interviennent eux, lorsque le projet est dans un périmètre restreint autour des édifices religieux ou patrimoniaux.

Durant ce mandat et avec l'aide des services de la commune, nous aurons un regard tout particulièrement sur les règles à respecter pour chaque demande déposée : Déclaration Préalable de Travaux (DP), Permis de Construire (PC), Modification de façades.

En ce qui concerne le patrimoine, un bilan a été entrepris, qui visent toutes les chapelles rénovées ou pas, et dont certaines sont en très mauvais état. Nous allons mener un programme de rénovation et réfection régulier sur tout ce patrimoine religieux.

Nous engageons dans le même temps une réflexion concernant le devenir du bâtiment de la cure, qui ne supportera pas un nouveau mandat sans travaux ainsi que le site du Palais de la Mine qui est également très détérioré.

Seul le temps peut nous empêcher de mener à bien tous ces projets, sur lesquels repose l'histoire de notre vallée.

**Les choix en matière d'urbanisme sont importants, s'occuper du patrimoine est indispensable.**



L'**urbanisme** désigne l'ensemble des sciences, des techniques et des arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains. Ce projet peut être sous-tendu par une volonté d'assurer le bien-être de l'homme et d'améliorer les rapports sociaux en préservant l'environnement.





Directeur de la publication : Guillaume Villibord / Conception : Béatrice Koumanov / Crédit photo : Béatrice Koumanov - Benoît Richermoz /  
Impression : Edelweiss / Edité gratuitement par la mairie de Peisey-Nancroix



COMMUNE DE  
**Peisey  
Nancroix**

Mairie de PEISEY-NANCROIX

rue de l'école des Mines  
73210 PEISEY-NANCROIX

Tél : +33 (0)4 79 07 92 33  
mairie@peisey-nancroix.fr

Du lundi au vendredi 8h30 - 12h